



Manceuvre

N° de concours : 2627-ST-005

Service: Direction des ressources matérielles

Statut : Personne salariée occasionnelle à temps partiel

Supérieur immédiat : Jean-Pierre Chasle

Période : Dès le 17 août 2026, jusqu'au 30 juin 2027*;

Salaire : 24,41\$ de l'heure;

Horaire : Variable entre le lundi et le vendredi, selon un horaire compris entre 7 h et 15 h 45, pour un total de 2,5 jours par semaine, en fonction des besoins du service;

Lieu de travail : 3800, rue Sherbrooke Est, Montréal et
6220 rue Sherbrooke Est, Montréal.

Fonctions

Nature du travail

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à accomplir des travaux d'entretien ménager, physique et préventif, de même que des travaux de réparation mineure. Il comporte également le transport de marchandises, de mobilier et d'autre matériel.

Principales tâches et activités

Recevoir et exécuter les requêtes en manutention, livraison et aménagement des locaux :

- Effectuer les opérations nécessaires à l'aide de l'équipement requis afin de compléter les requêtes qui lui sont assignées par le chef d'équipe, pouvant inclure :
 - Transporter et déménager du mobilier ou du matériel;
 - Aménager des salles selon les plans ou directives fournies;
 - Effectuer des réparations mineures;
 - Effectuer le déneigement des entrées et des zones à risque;
 - Effectuer la livraison quotidienne de certaines marchandises reçues au magasin;
 - Conduire au besoin un véhicule classe 5.
- Effectuer les tâches d'entretien des terrains extérieurs, stationnements et entrées du Collège;
- Effectuer le re lampage des appareils d'éclairage basse tension;
- En l'absence du chef d'équipe : recevoir, prioriser et traiter les requêtes acheminées au service.

Remplacer ou assister au besoin d'autres employés du service des ressources matérielles ou d'un autre service :

- Seconder la personne ouvrière qualifiée au besoin;
- Seconder ou remplacer au besoin le magasinier dans ses tâches, à faire la réception de marchandises et assurer le traitement et suivi du courrier;
- Effectuer les tâches d'entretien horticoles non spécialisées;
- Seconder au besoin le service de sécurité dans les cas d'application de mesures d'urgence.

Accomplir au besoin toutes autres tâches connexes.

Qualifications requises

Scolarité

Aucune qualification spécifique n'est requise.

Exigences

- Maîtriser la langue française à l'oral et à l'écrit. La personne doit réussir le test écrit;
- Permis de conduire classe 5 (au besoin, selon les postes);
- Carte ASP Sécurité sur les chantiers de construction;
- La personne retenue devra se soumettre à un examen médical pour vérifier son aptitude à soulever des poids de 25 kg de façon sécuritaire afin de préserver son intégrité physique.

Atouts

- Connaissance de base du logiciel Outlook;
- Connaissance de base du logiciel des réquisitions.

* ou jusqu'à ce que nous mettions fin à ce besoin.

Le Collège de Maisonneuve souscrit à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics pour les personnes visées, soit les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Seuls les candidats retenus, lors de la présélection, reçoivent un appel afin d'être convoqués au(x) test(s) de sélection et à l'entrevue.

COMMENT POSTULER?

Les personnes intéressées doivent postuler sur l'affichage numéro **2627-ST-005** avant 16 h 30, le **26 juillet 2026**, à <https://www.cmaisonneuve.qc.ca/emploi/offres-demploi/>.

À PROPOS DU COLLÈGE DE MAISONNEUVE

Le Collège de Maisonneuve est un établissement d'enseignement supérieur reconnu pour la qualité de ses programmes et centré sur la réussite éducative de ses 7 000 étudiants, jeunes et adultes. Bien campé dans son quartier, le Collège de Maisonneuve se veut accueillant et sans frontière pour que l'on s'y sente comme chez soi. Une vie interculturelle active contribue au dynamisme de Maisonneuve et enrichit la communauté.

En considérant ses trois centres collégiaux de transfert de technologie, le Collège figure parmi les acteurs influents en matière de recherche, d'innovations sociales, scientifiques et technologiques, contribuant à l'essor des organisations d'ici et d'ailleurs.

LE COLLÈGE DE MAISONNEUVE, C'EST COMME CHEZ SOI AVEC...

DES CONDITIONS GAGNANTES POUR S'ÉPANOUIR :

- Facile d'accès en transport en commun
- Possibilité de télétravail
- Politique de conciliation travail-famille
- Horaire de 35 heures par semaine ou moins
- 20 jours de vacances annuelles et 13 jours fériés (Jusqu'à 2 mois de vacances pour les enseignants)
- Banque de congés maladie et sociaux
- Régime de retraite (RREGOP)
- Assurances collectives
- Remboursement du perfectionnement et des frais de scolarité
- Programme d'aide aux employés
- CPE La Vermouilleuse (priorité aux employés)
- Rabais de 30 % pour l'inscription d'une activité physique
- Tarifs préférentiels (Appel, Rogers, Énergie Cardio, etc.)

UNE VOLONTÉ D'ÉQUITÉ, DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION

Le Collège est signataire de la charte Dimensions et souscrit à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics.

200 000 PI² POUR SE DÉGOURDIR :

- Jardin intérieur
- Bibliothèque
- Cafétéria
- Gymnase
- Salle de musculation
- Piscine
- Librairie
- Clinique de santé en hygiène dentaire et en soins infirmiers

DES ACTIVITÉS GRATUITES POUR ÉCHANGER ET SE DIVERTIR :

- Conférences
- Expositions
- Spectacles
- Activités sociales et de reconnaissance

8 000 PERSONNES POUR SE SOUTENIR :

- 1 000 employés
- 7 000 étudiants
- + de 10 services administratifs
- + de 20 départements d'études

